

Formulaire de commande exceptionnelle de repas

Année scolaire 2017-2018

A transmettre au service restauration au moins 3 jours ouvrés avant !

Date de la demande :

N° code famille :

Nom & Prénom du bénéficiaire :

Ecole et classe :

Date de la prise exceptionnelle de repas :

Signature du représentant légal

Signature du bénéficiaire

Document à remettre en Mairie ou à envoyer

à restauration@velizy-villacoublay.fr

Rappel :

- **Aucun repas ne pourra être commandé sans inscription préalable au service restauration.**
- Tout repas commandé hors délai (délai : au plus tard 3 jours ouvrés, avant 9h30) est majoré de 3€.
- Tout repas commandé et non consommé est dû.

Pour tout complément d'information, se référer au règlement restauration ou contacter la Direction de l'Éducation au :

01 34 58 50 00 / restauration@velizy-villacoublay.fr